

LE FILOPATHE n°11 - juin 2000

Journal du GIHP Aquitaine

RAPPEL DE NOS COORDONNEES:

GIHP (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques), 436, avenue de Verdun, 33 700 Mérignac

Tel 05.56.12.39.39, Fax 05.56.12.37.92

Adresse e-mail: gihp@quaternet.fr

Site internet: <http://www.gihp-aquitaine.org>

Le journal paraît aussi en braille sur demande, en agrandi et en enregistrement cassette et sur internet.

SOMMAIRE:

Edito,

Procès gagné,

Le Télétravail,

Conseil d'administration de Transadapt,

Infos GIHP: nouveau service et naissance,

Infos pratiques: le jardin potager à votre porte, HandiCapZéro et Handiplage,

Ce qu'il faut savoir,

Fil'auto,

Humeur: actp story,

Oxygène,

Des oreilles pour voir,

Poème,

Portrait de Laurence,

Annonces,

Faites vos jeux.

Edito

LE TEMPS DES PROCES

Plusieurs affaires ont récemment attiré notre attention: Le procès gagné par le GIHP Midi Pyrénées pour la mise en accessibilité des salles du cinéma Gaumont de Toulouse (Voir page 2), des procès en cours pour refus d'embarquement des personnes handicapées dans les avions. Les journaux généraux et spécialisés s'en sont régulièrement faits l'écho et l'on trouve même, dans le dernier Faire Face, une fiche pratique pour intenter un procès pour inaccessibilité.

Alors, pourquoi n'y a-t-il pas plus souvent de procès autour de l'intégration des personnes handicapées? On connaît notre retard en matière d'accessibilité par rapport à nos voisins européens, précisément ceux auxquels nous nous référons le plus souvent en matière d'avancée sociale. Pourquoi est-ce que, malgré un discours ancien sur l'intégration, tout a si peu avancé ces vingt dernières années?

Les points d'appui légaux se sont multipliés, trop souvent il est vrai, sans les outils d'application nécessaires: ni délai de réalisation, ni décret d'application. De là, comment ne pas comprendre que les pouvoirs concernés aient préféré temporiser? En 97, une enquête de l'ODAS (*) faisait ressortir que, dans les villes de plus de 30 000 habitants, la préoccupation de l'intervention sociale auprès des personnes handicapées vient au dernier rang, bien

après la petite enfance et les personnes âgées. Dans l'esprit des dirigeants locaux, clairement, nous n'étions pas une priorité!

Il devient tentant de demander justice auprès des tribunaux. La France semble aussi en retard en matière de recours à la justice qu'en matière d'application concrète de l'intégration des personnes handicapées. Peu de procès sont intentés, ressentis la plupart du temps comme des gestes "déplacés", trop souvent vécus comme des effets de colère et désir de vengeance. Pourtant, aux origines, il n'existe pas de moyen plus pacifique que de recourir à la médiation de l'état pour faire valoir son juste droit. Avant même que d'en appeler à la rue et aux médias, ce devrait être le moyen raisonné de demander justice. Certes, l'ombre des procès à l'américaine qui, pour un oui ou pour un non, servent à obtenir des dommages et intérêts planent sur nous.

De ce point de vue, une action intentée par une association qui défend un intérêt collectif sans contrepartie pécuniaire devrait nous en garantir.

Alors, ne peut-on pas légitimement penser que si les associations de personnes handicapées françaises avaient eu plus souvent recours à la justice, l'intégration concrète des personnes aurait progressé plus vite? Pour faire reconnaître les discriminations, faire accélérer l'accessibilité concrète de la ville, des lieux publics et des transports en commun, quand la discussion n'est plus possible, quand les moyens de concertation sont épuisés, comment ne pas envisager cette issue? Relayées par une bonne information, ces procédures deviennent aussi le moyen de dévoiler au public des situations intolérables, de le sensibiliser aux problèmes auxquels, de notre point de vue, il ne songe pas assez.

Peut-être aurions-nous intérêt à devenir plus procéduriers, à entrer dans cette contrée inexplorée qu'est la justice, une contrée austère et technique qui peut nous apporter aujourd'hui tant de choses qu'on traîne les pieds à nous reconnaître...

Dominique Helgorsky

(*) Pouvoirs locaux: vers une nouvelle réponse sociale, Les cahiers de l'ODAS

PROCES GAGNE

Qui l'aurait cru avant que cela n'arrive? Le 11 novembre dernier, la cour administrative d'appel de Bordeaux annule l'autorisation d'ouverture du cinéma Gaumont de Toulouse pour inaccessibilité aux personnes handicapées. Une première! Que dis-je, une grande première! Et, espérons-le, un précédent... l'aboutissement heureux d'une longue, longue histoire!

Lors de la rénovation du complexe cinématographique Gaumont de Toulouse, seules 5 salles sur 8 ont été rendues accessibles. Ceci étant contraire à la loi, le GIHP Midi Pyrénées entamait une action pour obtenir l'annulation de l'arrêté d'autorisation d'ouverture du maire. Précisons qu'auparavant, le GIHP Midi Pyrénées n'avait économisé ni son temps ni sa peine en contacts avec le préfet, le maire et la société Gaumont, obtenant seulement l'accessibilité de

deux salles de plus qu'initialement prévu. Et, malgré l'avis défavorable de la commission de contrôle de l'accessibilité, le maire avait décidé d'autoriser l'ouverture de l'établissement le 18 novembre 92. C'était sans compter la persévérance de nos amis du GIHP qui, malgré l'échec de leur procès en première instance pour vice de forme, viennent d'obtenir enfin satisfaction en appel. Et maintenant? Le cinéma avait trois mois pour appliquer la décision de justice... bien entendu, il n'a pas bougé: le GIHP Midi Pyrénées retourne donc au tribunal, nous serons tous suspendus à la décision. Alors, comment éviter d'en tirer des conséquences? Et si une action avait été intentée contre le cinéma UGC de Bordeaux-centre qui, lors de sa rénovation, a laissé inaccessibles 7 salles sur 15? Et, lors de la rénovation de l'entrepôt qui abrite le théâtre du Port de la Lune, si l'intérêt de l'accessibilité aux personnes handicapées avait été véritablement défendu? Trop souvent encore, l'ancienneté des vieux bâtiments difficiles à mettre en accessibilité, les impératifs de la conservation architecturale et autres "priorités" bafouent l'obligation légale de mise en accessibilité des bâtiments publics dès leur rénovation! Donc, merci à nos amis du GIHP Midi Pyrénées pour nous avoir montré que c'est possible. Mais, saura-t-on tirer profit de la leçon? DH

PS: Le texte de la décision de justice peut vous être envoyé sur simple demande au GIHP Aquitaine.

TITRE: LE TELETRAVAIL

Une solution que le GIHP Aquitaine a étudiée.

Le télétravail a séduit plus de 1,4 millions de travailleurs outre-atlantique. En France, entreprises et salariés sont encore réticents.

Pourtant, le télétravail est une idée simple et attrayante qui profite des nouveaux modes de communication multimédia: "le télétravail est une modalité d'organisation ou de réalisation d'un travail exercé, à titre habituel, à distance et au moyen d'outils informatiques ou de télécommunications...", une définition donnée dans le rapport de Thierry BRETON (Le télétravail en France, la documentation Française, 1994).

D'après les experts, l'accroissement de la productivité de l'employé avoisinerait 20 à 30 % du simple fait qu'il puisse travailler n'importe où et à n'importe quelle heure. Presque 60 % des salariés pensent que la meilleure façon de télétravailler est de partager son temps de travail entre l'entreprise et son domicile. Outre le fait que l'employeur doit pouvoir fournir le matériel nécessaire, ce type d'organisation permet de réduire au maximum les pertes de temps dans les transports, d'augmenter la responsabilisation du salarié et d'optimiser son usage de l'outil informatique.

LA PERSONNE HANDICAPÉE ET LE TELETRAVAIL

La définition et l'appropriation d'un projet professionnel sont un des principaux moteurs de motivation à l'insertion, et ce, quel que soit le public. Dans la majorité des cas, le projet défini implique une formation qualifiante ou diplômante.

Pour la personne handicapée, la motivation à se former et à s'insérer est d'autant plus forte qu'elle participe du désir de

prouver que le handicap n'est pas un obstacle pour être citoyen à part entière. Néanmoins, le problème de la formation reste entier en terme: d'accessibilité des locaux, d'adaptations techniques et d'intégration.

Ces différents facteurs conduisent souvent à réduire la cohérence d'un projet professionnel à l'existant, et amènent à la construction du projet "par défaut", et à nouveau au "ghetto" des professions réservées aux personnes handicapées.

Ces différentes constatations nous ont amené à élaborer un premier projet expérimental dans le cadre du Programme d'Initiative Communautaire (PIC) "Horizon Handicap".

L'objectif était d'expérimenter et de valider, en partenariat avec un organisme de formation qualifiante, ce que les nouvelles technologies pouvaient amener à la formation professionnelle dans le domaine du handicap.

UNE SOLUTION QUE LE GIHP AQUITAINE A RETENUE:

Au delà de la plateforme de téléformation, aujourd'hui encore en développement, il s'agissait de concrétiser l'étape suivante: réussir l'insertion des publics handicapés par l'exercice d'une activité économique en milieu ordinaire de travail.

La structure économique, adaptée, pouvant insérer dans la vie active ces publics en tenant compte de l'évolution de la société et des mentalités est à notre avis le GLE (Groupement Local d'Employeurs). Les entreprises opèrent sur des marchés de plus en plus ouverts et concurrentiels. Elles ont davantage besoin de flexibilité et d'adaptabilité dans un environnement en mutation. Le GLE répond à ces préoccupations.

En effet, le temps partagé n'est pas seulement un concept, c'est également une réalité concrète au travers des groupements d'employeurs: structure associative permettant le partage du travail de salariés qualifiés, à moindre coût, entre plusieurs entreprises. Mais c'est aussi une réponse au multi-salariat, souvent source de complexité et de confusion pour les directeurs de ressources humaines ou pour les salariés eux-mêmes, dans le calcul des cotisations.

De plus, la dimension d'aménagement d'un territoire est à privilégier, car c'est une bonne réponse pour fixer une main d'œuvre sur un besoin d'emploi déterminé, et particulièrement pour nos publics souvent confrontés à nos difficultés de mobilité.

Alain MOUSSET

Certains passages sont extraits de la revue [I - E]. N ° 1 nov-déc 1999 et d'autres ont été rédigés par les salariés du service formation professionnelle du GIHP Aquitaine.

TITRE: CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSADAPT DU 17/03/00 PAR JEAN-CHRISTOPHE CAMIN, REPRESENTANT DU GIHP

Ordre du jour

1. Bilan d'activité 1999
2. Gestion des Annulations

Evolution de la convention avec les collectivités (difficultés liées

aux versements des subventions)

4. propositions d'études
5. Questions diverses

17H: Début de la réunion. Sont présents le directeur, des représentants des associations, mais aucun élu...

Bilan d'activité 1999

M. Bernard SOU, directeur de Transadapt, présente le bilan 1999; il insiste sur une augmentation globale des transports surtout sur les secteurs "délocalisés" Cestas, Canéjan; cette hausse serait d'environ + 6,5%.

Le budget est globalement respecté, mais un désaccord CUB / Conseil Général fait qu'il existe un manque de trésorerie. BSP et "P'tit bus", filiales de Transadapt, dégagent des excédents. Le GIE (structure montée pour assurer l'entretien mécanique chez Transadapt et P'tit bus) est "équilibré".

2. Gestion des annulations

Bernard SOU insiste sur le fait que les annulations de transports sont en nombre équivalent aux refus de transports.

Si l'objectif "0 refus, 0 défaut" n'est pas atteint, c'est en grande partie à cause des annulations. De son point de vue, il n'y a pas de doute possible, les annulations saturent le service et induisent des refus de transports.

M. BREGEAUD, représentant l'AFM, prend la parole pour indiquer que différents sens doivent être donnés à la notion d'annulation:

- problème de transports dont les horaires accordés ne conviennent pas mais que le client prend dans l'espoir de pouvoir faire rectifier l'horaire...
- annulations de type professionnel: RDV annulé, déplacé etc.

M. SOU est d'accord sur le principe mais fait remarquer que, quelle que soit l'annulation, au sens de la gestion, le problème est identique. Il propose que la notion "d'annulation" soit débarrassée de son sens péjoratif.

2.1 Les listes d'attente

En vue d'améliorer le fonctionnement, M. SOU expose le principe des listes d'attente:

* inscription sur la liste si la personne dont le transport n'est pas possible le désire.

* pas de préavis (libre à la personne d'accepter ou pas le transport même 5 minutes avant).

Le principe de listes d'attente est adopté; il va être mis en place pour être expérimenté.

2.2 Les éléments de dissuasion

Il est aussi possible de tenter de décourager les annulations tardives. Différentes possibilités sont présentées:

- * Ticket dû même en cas d'annulation
- * Pénalité de 100 francs "refus à la porte"
- * Capital d'annulation tardive "annuel"

Je demande s'il y a possibilité de comparer le niveau d'annulations de l'époque où le système de pénalités existait à celui d'aujourd'hui, de façon à avoir une idée plus ou moins précise du temps de transport que l'on pourrait dégager... le directeur répond: "aucune statistique n'existe de cette époque, l'informatisation massive étant plus récente".

J'indique que le GIHP n'est pas opposé au principe du ticket de pénalité, dans la mesure où cela contribue à un plus dans la qualité du service. L'idée du capital annulation serait une bonne chose pour moduler et distinguer les occasionnels des coutumiers du fait et, ainsi, ne pas systématiquement pénaliser l'ensemble.

La discussion sur ce point est close sur la décision suivante: le système de "listes d'attente" doit pouvoir résorber une certaine partie des transports annulés, on l'expérimente afin de bien en mesurer les effets. Les annulations ne seront pas pénalisées.

3. Evolution de la convention avec les Collectivités (ce point de l'ordre du jour absorbe les deux restants)

Introductif: Transadapt fonctionne avec des subventions de la Communauté Urbaine de Bordeaux et du Conseil Général fixées chaque année lors de réunions tripartites de Transadapt, du Conseil Général et de la CUB. Depuis plus d'un an maintenant, le Conseil Général refuse d'assister aux commissions tripartites, empêchant ainsi le vote du budget. Aucune explication n'est donnée malgré les démarches de soutien effectuées par les associations.

Le directeur fait la lecture de la note de régularisation 1999, 3 points sont à dégager:

Le budget est calqué sur celui de 1998 (les budgets 1999 et 2000 restent à voter).

La part CUB et Conseil Général restant due avoisine le million de francs.

Suite à une nouvelle orientation juridique, ce serait à la CUB de subventionner Transadapt est non au Conseil Général. Ceci traduit un bras de fer CUB/CG, le second voulant remettre en cause sa participation 50/50. Bernard SOU exprime son inquiétude pour l'avenir, en indiquant que cette situation, si elle venait à durer, pourrait déboucher sur la création d'une société commerciale de service public...

Question posée par M. SOU: Quelle action peut-on envisager pour forcer les deux financeurs à prendre leurs responsabilités? Un des administrateurs propose que le commissaire aux comptes engage une procédure d'alerte. Un autre pense que la cour locale des comptes devrait être avisée de la situation. Il est proposé qu'un mandat soit voté afin que le bureau de Transadapt puisse rendre publique la situation financière et prendre les mesures nécessaires pour faire pression sur les élus. Cette proposition ne soulevant pas de questions, elle est adoptée à l'unanimité.

Fin de la réunion.

Depuis lors, un courrier de Transadapt parvenu au GIHP ces derniers jours précise que la CUB et le Conseil Général viennent d'accorder les budgets demandés pour 1999 et 2000 (ouf!). Par contre, ils demandent que la validité et le fonctionnement de la fameuse commission tripartite soient revues, notamment à la lumière de la

loi SAPIN sur la soumission aux appels d'offre: la suite au prochain numéro...

EN VRAC

Mais non, on ne l'a pas oublié notre grand roman feuilleton interactif. Au numéro 12, juré que vous retrouverez vos intrépides héros Marine et Franck et peut-être aussi Mlle Makéo, belle métisse aux jambes longues, longues, vous verrez!

Les papillons GIHP à poser sur les pare brises des indéliçats qui se garent indûment sur les stationnements réservés sont à retirer au GIHP, 436 avenue de Verdun, 33 700 Mérignac, à partir de septembre prochain. Qu'on se le dise!

BLAGUE

Une maman dit à sa fille:

- Je suis occupée, est-ce que tu peux changer ta sœur?
- Quoi, elle est déjà usée?

Merci à émeline.

RUBRIQUE: INFOS GIHP

NOUVEAU SERVICE

Le service du CAPAM (Cours d'Autonomie pour Personnes Aveugles et Malvoyantes) propose désormais un atelier d'initiation à l'informatique adaptée avec synthèse vocale, logiciel de grossissement de caractères et/ou plage tactile braille. Le choix de ces adaptations se fera en fonction des désirs et des besoins de chacun.

Ces cours s'adressent à des personnes souhaitant utiliser l'informatique à titre personnel, comme nouveau moyen de communication et d'accès à la lecture et à l'écriture. Les cours seront individuels dans un premier temps et éventuellement par groupe de deux, par la suite. Ces cours auront lieu au GIHP sur un matériel appartenant au GIHP.

Aucun investissement ne sera demandé en dehors du prix des cours. Le tarif de ces cours correspond au tarif de base du CAPAM, à savoir 75 F par séance ou un forfait mensuel de 325 F au-delà de 4 séances par mois, à raison de 2 ou 3 fois par semaine.

Les personnes intéressées peuvent contacter Sophie LARDEAU au 05 56 12 39 39 pour de plus amples informations.

Pour l'équipe du CAPAM, Sophie LARDEAU

NAISSANCE

Il y en a qui ne se sont pas reposés le 1er mai! Bienvenue à Pauline Salmon.

Beaucoup de bonheur à son petit frère (qui ne sait pas encore que c'est embêtant, les filles!) et à ses parents.

Signé Filo

RUBRIQUE: INFOS PRATIQUES

LE JARDIN POTAGER A VOTRE PORTE

Il me semble aujourd'hui important de vous parler d'une entreprise qui livre à domicile des produits frais et de qualité. Ce sont des produits laitiers, des fruits et légumes ainsi que du vin vendu en vrac ou en bouteille. Elle a pour clients principalement des crèches, des collègues et des personnes à mobilité réduite.

Ce service fonctionne sur Bordeaux et la CUB. Pour satisfaire un maximum de clients, il est établi avec eux un créneau horaire de livraison d'une heure. Les tarifs fonctionnent de la manière suivante:

- Pour Bordeaux / rive gauche, la livraison est toujours gratuite.
- Pour la CUB et Bordeaux / rive droite, la tarification est la suivante:

la première livraison est gratuite quel que soit l'endroit à livrer, de 0 à 50 F de commande, la livraison coûte 10 F, de 50 à 100 F de commande, la livraison coûte 5 F, pour 100 F de commande ou plus, la livraison est gratuite.

Les commandes peuvent être passées pour le lendemain. Une aide peut être fournie, à la demande, pour le rangement des courses.

Ces livraisons sont assurées par Monsieur Brouillet, propriétaire des Jardins Potagers, 12 rue Camille Godard et 197 rue Fondaudège ou par Mademoiselle Cochon. Pour les joindre, trois numéros de téléphone:

05 57 87 10 70 (pour les commandes)

06 61 82 31 99 (Monsieur Brouillet)

Vous pouvez également choisir d'envoyer un fax au 05 57 87 11 80.

Sabine FAUGERE

Le Logiciel "Grands Compositeurs" est une encyclopédie interactive de la musique classique. Il est l'un des premiers CD-ROM conçu pour offrir la possibilité aux personnes atteintes de handicaps visuels, de naviguer par le clavier et l'utilisation d'un support vocal compatible: Microsoft Speech, sur Windows 95/98, pour PC pentium 133, carte son sound blaster 16 et Power PC 120 Mhz système Mac OS 8.0.

Ce logiciel de EMME Diffusion propose 6 heures d'écoute, 300 compositeurs, 800 oeuvres, un lexique musical. Il est très convivial, attrayant et très complet tant au niveau des textes que des multiples extraits musicaux qu'il propose (1 pour chaque oeuvre présentée). Coût 290 F environ.

Eric SORITA

HANDICAPZERO

Depuis 1987, l'association HandiCapZéro travaille à améliorer l'autonomie des personnes déficientes visuelles dans leur quotidien. Pour agir efficacement, la solution s'est imposée rapidement. Le problème, pour ces personnes, est de pouvoir accéder à tous les niveaux d'information, faute d'outils adaptés. Fort de ses compétences en matière de transcription en braille, HandiCapZéro a donc fait le pari de rendre accessibles différents services et produits proposés par des entreprises dans des secteurs variés. Ce

travail, basé sur un véritable partenariat avec les entreprises compétentes ayant à cœur de satisfaire de nouveaux consommateurs, a déjà permis aux personnes aveugles et malvoyantes de bénéficier de services pratiques. A ce jour, plus de 10 000 personnes utilisent ces prestations sans surcoût.

Cette action s'élargit à présent vers les personnes malvoyantes lisant le gros caractère. Ainsi, l'objectif de l'association est d'offrir ce type de service à d'autres personnes: les personnes âgées et, plus largement, les personnes empêchées de lire.

Services pratiques proposés:

- Accéder à la santé - Pharmabaille: l'opération permet à une personne nonvoyante d'obtenir, en braille, les notices et étiquettes de ses médicaments directement auprès de son pharmacien ou en contactant HandiCapZéro. Plus de 1 000 médicaments sont référencés.
- Accéder à la téléphonie - SFR propose des informations en braille (lettre mensuelle, magazine actualités, site Internet et factures... sans surcoût). L'opérateur met à disposition un CD-ROM de présentation de ses propositions. Aujourd'hui ces compétences acquises sont transférées sur le 7 afin d'utiliser ce réseau en toute autonomie. Un numéro libre pour accueillir et gérer les demandes sur SFR et le 7, le 0 805 80 77 77. France Telecom Mobile adapte en braille l'ensemble de la documentation du réseau ITINERIS.
- Accéder aux programmes télé - TV BRAILLE disponible en braille ou sur disquette sur abonnement. Cet hebdo télé propose les programmes des différentes chaînes hertziennes. Depuis peu, TV BRAILLE est réalisé avec le concours de Télérama. Le magazine des abonnés de Canal Plus est édité gratuitement en braille. CONTACT, le magazine des adhérents de la FNAC, est disponible en braille et disquette.
- Accéder à l'information sportive: le Tour de France point par point, en braille, est diffusé à l'ensemble des utilisateurs de l'association HandiCapZéro. Ce magazine est disponible sur simple demande quelques jours avant le départ du Tour. Cette initiative est reprise pour d'autres événements sportifs, il faut se renseigner.
- Informations culinaires: Christian Constant livre ses secrets dans l'émission "c'est au programme" sur France 2; ses recettes sont disponibles en braille et caractère agrandi.
- EDF/GDF - Tout abonné peut recevoir gratuitement sa facture, l'échéancier de mensualisation, le livret client ainsi que la lettre d'information en braille et agrandi
- Restaurant Quick: tous les Quick possèdent une carte des menus et des prix en braille et gros caractère

Pour vos questions à HandiCapZéro: 0 800 39 39 51

Pascale JACOPIT

LES PIEDS DANS L'eau

Brigitte: Enfant, je suis allée à la plage en famille et j'ai toujours eu beaucoup de plaisir à me baigner. Devenue adulte, indépendante, avec mon compagnon nous avons voulu aller à la plage seuls, comme tout le monde.

Ramon: Pour ma part, après l'accident, tributaire d'un fauteuil roulant j'ai rencontré de grandes difficultés à aller à la plage. Mais seuls, nous avons très vite renoncé: les embouteillages, les stationnements, les accès à la plage, les trottoirs...

"Nous mettons tout notre cœur pour développer l'accessibilité des plages, faire connaître notre association HANDIPLAGE en créant des liens d'amitiés avec tous nos adhérents et nos sympathisants."
Brigitte BERCKMANS et Ramon ESPI, sont les fondateurs responsables de l'association Handiplage (ils sont aussi administrateurs au GIHP Aquitaine).

Leurs buts:

- Travailler pour obtenir des installations appropriées permettant d'accueillir les personnes avec leurs fauteuils:
- des fauteuils amphibies sur chaque site autorisé (des tiralos, voir Filopathe n°3) ,
- des installations sanitaires adéquates,
- des hommes ou des femmes au service du handicap pour faciliter la baignade (dits handiplagistes),
- des aires de stationnement et des aménagements spécifiques (plans inclinés, caillebotis),
- des équipements de détente (tentes, parasols, transats,...) pour le repos et le confort du vacancier handicapé,
- des lieux d'accueil et de loisirs dans chaque ville où se trouvera un site HANDIPLAGE.

Comment?

- Sensibiliser et mobiliser les élus et les administrations sur l'intérêt de l'intégration des personnes handicapées au plaisir de la baignade.
- Rechercher toutes les subventions légales permettant d'obtenir des fonds pour la mise en place de l'organisation de notre action.
- Rechercher des sponsors pour élargir notre action (ressources pour rémunérer des handiplagistes par exemple).

Cet été, vous pourrez profiter au moins de l'accès, au plus des équipements et de l'aide d'un handiplagiste sur certaines plages de: Pour les Pyrénées Atlantiques, Hendaye, St Jean de Luz, Anglet, Bidart...

Pour les Landes, Capbreton, Hossegor, Soustons, Moliets, Tarnos... .. et Port Barcarès (66). Des informations sur l'existant en France et en Europe peuvent être demandées à Handiplage. Par ailleurs, l'association travaille actuellement sur "Ca Roule pour Nous" (projet de titre), un ouvrage à éditer sur le recensement de tous les hébergements accessibles Côte Basque-Sud des Landes, à proximité des sites HANDIPLAGE.

Avant de partir en vacances, notez donc leurs coordonnées:

HANDIPLAGE

Maison "La Barraca"

64 480 JATXOU

Tel: 05 59 93 12 42

Si vous souhaitez soutenir l'action de l'association, il vous en coûtera une cotisation de membre actif de 50 F et plus si affinités...
Signé DH

RUBRIQUE: CE QU'IL FAUT SAVOIR

EXONERATION DE CHARGES..

Une circulaire ministérielle (604.99 du 29.10.99) précisant l'article L.241.10 du code de la sécurité sociale concernant l'exonération, sur les salaires versés, pour l'emploi d'une aide à domicile, confirme que "le seul fait de posséder une carte d'invalidité suffit pour justifier de son état de dépendance et ainsi ouvrir droit à l'exonération des cotisations sans autre justificatif à fournir ". Il s'agit de l'exonération des cotisations patronales d'assurances sociales, d'accident du travail et d'allocations familiales.

Pour obtenir une carte d'invalidité, il suffit de contacter et de constituer un dossier à la COTOREP de son département.

Pour les personnes handicapées non titulaires de la carte d'invalidité, cette exonération s'applique dans les mêmes conditions qu'auparavant, c'est à dire bénéficiaire d'un avantage de tierce personne, de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP) versée par le Conseil Général ou de la Majoration Tierce Personne (MAJ) versée par la sécurité sociale.

Frédérique CROUZAUD

ALLOCATIONS, RECUPERATION, DONATIONS, SUCCESSIONS..

Malgré la crainte que nous inspire cette avalanche de mots, tentons d'y voir un peu clair en matière de récupération de l'ACTP par l'organisme qui l'a versée.

L'ACTP est une prestation d'aide sociale et, à ce titre, l'organisme qui l'a versée a droit de récupérer les sommes: - sur le bénéficiaire si, entre temps, il est devenu riche,
- sur la succession du bénéficiaire,
- sur les donations que le bénéficiaire a faites dans sa vie, après avoir demandé l'ACTP et sur les 10 années qui précèdent sa demande. (article 146 code de la famille)

Heureusement, par faveur, la récupération de l'ACTP est impossible sur la succession du bénéficiaire décédé lorsque ses héritiers sont son conjoint, ses enfants ou la personne qui a assumé, de façon effective et constante, la charge de la personne handicapée. Comme on l'a remarqué, cette protection des personnes ne concerne pas les donations.

(Article 39 loi d'orientation du 30 juin 1975)

Il semblerait que la récupération qui n'était pas pratiquée pendant longtemps, le devienne.

Un projet de loi déposé le 1er mars de cette année propose d'étendre l'impossibilité de récupération de l'ACTP sur les donations faites par le bénéficiaire à son conjoint, ses enfants ou à la personne qui etc. Il nous faudra donc suivre attentivement l'aboutissement de ce projet. En attendant, la loi est dure... mais c'est la loi (mais ça n'empêche pas qu'elle est dure quand même!).
Signé DH

RUBRIQUE: FIL'AUTO

L'EMBARRAS DU CHOIX

Souvenez-vous du temps où, lorsque l'on voulait acquérir un véhicule, c'était comme se mettre en quête du Graal.

Je ne parle pas des équipementiers qui n'ont fait que se multiplier au fil des ans, nous donnant ainsi l'occasion de faire jouer la concurrence, mais des constructeurs automobiles qui n'offraient qu'un choix limité de véhicules adaptables pour les personnes handicapées. Certes, quand on en trouvait un, c'était Byzance, puisque cela signifiait, pour l'acquéreur, une autonomie et une liberté certaines.

Mais l'achat était tellement dicté par des considérations d'ordre pécuniaire et également pratique que, même si on pouvait s'offrir un véhicule neuf, le plaisir était souvent tronqué par un éventail trop restreint.

Depuis un certain nombre d'années, les constructeurs se mettent, à nouveau, à nous faire rêver en sortant des autos de plus en plus variées dans tous les domaines. Fini le temps où celles-ci se ressemblaient toutes, sans aucune fantaisie.

A présent, tout est pratiquement possible: de la micro-car, au break, qui sont de plus en plus jolis, du ludospace au monospace, en passant par les cabriolets, j'en passe et des meilleurs et je ne vous parle pas des modes de transmissions (boîtes de vitesses) de plus en plus sophistiqués, que l'on peut trouver sur presque tous ces joujoux. Même si nous ne pouvons pas tous conduire, nous sommes nombreuses et nombreux à aimer l'automobile pour diverses raisons. Certains s'attacheront au côté pratique, d'autres aux motorisations, ou encore, à l'esthétique...

Chacun de nous a son opinion sur le sujet, les pour et les contre, mais de toute façon l'automobile est indispensable. Alors autant voir rouler des carrosses de toutes les couleurs et de toutes les formes, plutôt que de vulgaires caisses uniformes sur quatre roues.

Patrick PARROT

TITRE: PERLES DU COURRIER ENVOYE A L'ADMINISTRATION

«...Je possède quelques pieds de vignes que mon fils fait marcher...»

RUBRIQUE: HUMEUR

ACTP STORY

Fin février 99, je constatai que mon Allocation Compensatrice pour frais de Tierce Personne n'avait pas été virée sur mon CCP. Persuadé que j'eusse été prévenu d'une interruption de mes droits, je me dis alors que cela serait régularisé le mois suivant.

Mais, fin mars, rien. Quelques jours plus tard, je tentai d'appeler la DSG au téléphone:

- Mais, Monsieur, c'est normal, cette allocation vous a été accordée pour cinq ans et vous êtes parvenu au bout des cinq années.

- Et pourquoi ne m'a-t-on pas prévenu?

Et, avec un ton qui sous-entendait: "mais où avez-vous la tête?", on me répondit:

- Mais vous avez été prévenu, Monsieur, il y a cinq ans, que cela s'arrêterait en février 2000.

- Et, vous n'envoyez pas un courrier quelques mois avant la fin?

- Non, ce n'est pas prévu.

- Que dois-je faire alors?

- Vous devez refaire une demande par le CCAS de votre mairie.

Je raccrochai en marmonnant: "P... d'administration!"

Je ne me suis pas affolé tout de suite, étant pris par mes nombreuses activités professionnelles et associatives. J'ai téléphoné au CCAS en mars pour recevoir un dossier. Le temps d'obtenir le certificat médical et de rassembler les différentes pièces administratives, ce n'est qu'en avril que j'ai pu prendre rendez-vous avec le CCAS.

En mai, je tentais plusieurs fois de prendre rendez-vous avec l'inspecteur de la DSG (Conseil Général):

Première fois: vous devez appeler vendredi matin, c'est le jour de sa permanence.

Seconde fois: il est en réunion, rappelez vendredi prochain.

Troisième fois: il est en congé maladie.

Quatrième fois: il est en vacances.

Ainsi, sont arrivées les vacances d'été. Aucune fois pendant ces premiers mois, les services de la DSG n'ont essayé de me joindre ou manifesté de l'inquiétude pour ma situation financière.

Et voici la rentrée, avec un mois de septembre toujours chargé et, pendant lequel, il m'est difficile de faire le siège téléphonique de la DSG. Courant octobre, je finis par obtenir un rendez-vous.

A cette époque, nous venions d'inaugurer le CDH (Comité Départemental du Handicap) et, lors d'une réunion à la DSG, j'ai eu la surprise d'entendre la directrice de l'Aide Sociale qui affirmait que la DSG avertissait les personnes handicapées de leur fin de droit en envoyant aux CCAS la liste des personnes concernées. Les CCAS présents ont alors précisé qu'ils n'avaient rien reçu!

Cela faisait déjà neuf mois que je n'avais pas touché mon ACTP et l'état de mes finances virait au rouge. Fin janvier 2000, je reçus une réponse positive de la COTOREP disant que l'ACTP m'est à nouveau accordée et qu'elle transmettait à la DSG.

Trois mois après, rien de tangible sur mon CCP. Alors, vendredi 21 avril, j'ai appelé:

- Bonjour, Monsieur Bérard, votre dossier? Oui... Euh, je dois le voir avec ma chef de service car il est revenu de la comptabilité avec un montant d'allocation à 0 F, vous gagnez trop depuis que votre femme travaille et vous risquez de ne pas avoir le rappel!

- Et vous n'auriez pas pu me prévenir avant? Mais qu'est-ce que vous me racontez, j'en suis loin du plafond, comment faites-vous vos calculs?

- Ne vous énervez pas! Rappelez-moi après mon rendez-vous avec ma responsable...

15h55:

- Ah, c'est vous Monsieur Bérard, vous avez de la chance de me trouver, j'allais partir... Pour votre dossier, c'est arrangé, on a tenu compte de vos deux enfants!

- Ecoutez, je ne comprends pas car, même sans compter mes enfants, je suis en dessous du plafond. Et, pour le rappel?

- Ça, je ne peux pas m'engager, une nouvelle instruction est partie à la comptabilité, c'est eux qui verront!

A suivre...

Christian BERARD

Note 1: Dans le Château kafkaïen de la DSG, le mystère reste entier. Comment font-ils leurs calculs? N'ont-ils pas manqué le passage à l'an 2000 et sont-ils revenus en 1900. Un bug ou un virus s'est-il

infiltré dans leurs bouliers. Ne soyez pas inquiets, notre héros se battra jusqu'au bout, dut-il pour cela télégraphier à Calèches'Adapt pour se rendre en personne au Château.

Note 2: Vos droits sur Internet: <http://www.handroit.com/>

RUBRIQUE: OXYGENE

Oxygène vous emmène faire un petit tour au cinéma:
de AMERICAN BEAUTY...

Une famille américaine typique dans une maison américaine confortable équipée avec la même cuisine intégrée que toutes les autres maisons du quartier. Chacun de ses membres rumine son insatisfaction. Le père nous parle et nous apprend qu'il sera mort dans 6 mois. Alors, quand, comment et pourquoi?

J'ai trouvé ce film très décevant. On ne réalise pas toujours qu'à certains moments du film, les personnages rêvent leur vie.

L'ambiance m'a souvent semblé déroutante et curieuse. Aucun personnage n'est ce qu'il semble être. Personne n'a le courage d'assumer ce qu'il est ni ce qu'il ressent, ni de vivre sans se conformer à ce que l'on attend de lui.

Tout en reconnaissant que l'interprétation des acteurs n'est pas mauvaise, j'ai trouvé l'ensemble de l'histoire confuse.

Sabine F.

Je l'ai aimé... c'est un film captivant.

Captivant par sa tonalité: une atmosphère comique un peu caricaturale pour écorcher consciencieusement les modèles de réussite à l'américaine et le règne du conformisme toc. Ça, ça fait plaisir et c'est rassurant. Mais la lucidité est rendue douloureuse par la mort annoncée du héros.

Captivant par sa couleur: beauté des images et des résonances symboliques; le héros fait des rêves en forme de pluies de pétales de roses rouges, rouge comme ce qui vit, aime et palpite, mais aussi rouge comme le sang versé de la mise à mort.

...au GOUT DES AUTRES

et si tout n'était qu'une affaire de vérité? Un flash est commun à ces deux films. Des gens qui cherchent leur propre vérité là où ils ne se satisfont plus du mensonge de leur vie. Le déclencheur est complètement imprévisible: un show de pom pom girls pendant une mi-temps de basket ou un monologue de Corneille dit par une tragédienne à la voix rauque. Et deux quadragénaires casés et encrassés redémarrent à zéro la quête de leur propre vérité, délaissant pour toujours ce qu'ils paraissaient aux autres et à eux-mêmes. Je me suis arrêtée sur cette étonnante similitude, vaguement mal à l'aise. Mais, nous, bien sûr, nous ne risquons pas de perdre notre propre vérité?

Dominique H.

J'ai été touchée par le film "Le goût des autres". C'est un film qui met l'accent sur différents aspects du comportement. Chacun peut remarquer dans ce film, une attitude qui lui ressemble ou le heurt. Moi, je retiens surtout l'indifférence et l'égoïsme plus ou moins exprimés des gens. Les personnages de ce film vivent sans se soucier des autres. Souvent ils en arrivent à se parler sans s'écouter, à se

regarder sans se voir. Malheureusement ça décrit assez bien ce que chacun d'entre nous peut vivre quotidiennement. Un des messages que ce film fait remarquablement passer, c'est que la vie de tous serait beaucoup plus heureuse si on prenait le temps de regarder et surtout d'écouter les gens qui nous entourent.

Sabine FAUGERE

RUBRIQUE: DES OREILLES POUR VOIR
MEURTRE EN THALASSO

Non, non, non, ce n'est pas encore un polar que je vous présente. Enfin, si, un peu mais pas beaucoup. D'accord, il y a des cadavres, plus un policier un peu paumé, plus une jolie détective privée qui se mêle aux curistes pour apporter le concours de son intuition féminine mais, en vérité, nous avons là un vaudeville, une comédie que l'on peut à peine qualifier de dramatique. Madeleine CHAPSAL est la romancière de l'amour, ou plutôt des amours contrariées, déçues, et bafouées. Dans ce huis clos qu'est le centre de thalasso s'entrecroisent les désirs amoureux, les rancœurs, les appétits sexuels plus ou moins assouvis. Le texte est émaillé de remarques très justes; M. CHAPSAL excelle dans l'art de pointer les petits travers féminins. Chacune d'entre nous y retrouvera une parcelle de ses propres réactions. On se sent chez soi dans ce roman, lu avec un ton ironique, avec l'air de ne pas y toucher... Un très joli moment de détente, où l'on se prend souvent à sourire. Un livre de femme, pour des femmes, mais où les hommes, misogynes ou non, trouveront sûrement leur bonheur...

Evelyne MARCHAL

Meurtre en thalasso, par Madeleine CHAPSAL. 3 cassettes audio disponibles pour l'emprunt à l'espace Diderot, Bibliothèque de Bordeaux, Cours du Maréchal Juin, Tél: 05 56 24 32 51.

RUBRIQUE: POEME

Le chemin des étoiles
Sur le chemin du ciel, scintillent les étoiles
Et dans un coin de nuit la lumière jaillit
Nos deux cœurs pour toujours brillent à l'infini
Et nos yeux tour à tour se recouvrent d'un voile.

Etoile ou feu follet, soleil ou feu qui brille
Chacun vers son destin trouve source de vie
Et celle de ton cœur ne m'est jamais ravie
Tel un orage en feu éclatant sur la ville.

Tu es et tu seras au profond de mon âme
Dans le jardin secret et en toute saison
L'étoile qui s'enfuit au bout de l'horizon
Baignée à tout jamais par un ruisseau de larmes.

Roland Roux

RUBRIQUE: PORTRAIT DES MEMBRES DU COMITE DE REDACTION

Merci à Laurence de s'être soumise à nos questions. Le thème qu'elle avait choisi: Handicap et société. Alors qu'on vient de retrouver l'avion de Saint Exupéry, le choix de citation de Laurence montre que nombreux sont ceux qui n'oublieront jamais son petit prince.. Citation: On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.

Filo: Laurence, penses-tu que les minorités, les personnes handicapées par exemple, sont plus actives en ne défendant que leurs propres intérêts ou peuvent-elles mener plusieurs combats de front?
Filo: Penses-tu avoir trouvé ta place dans la société d'aujourd'hui?

Laurence: Ces deux questions me semblent très liées, je vais y répondre en les intégrant l'une à l'autre.
Je pense que, bien que le handicap soit un combat de chaque instant, il est indispensable de s'investir dans d'autres causes car cela est pour moi la meilleure façon de s'ouvrir au monde extérieur. Je sais par expérience que la lutte que les personnes handicapées sont obligées de mener chaque jour afin de trouver leur place dans la Société, de se faire accepter en tant que personnes "à part entière" et souvent dans des domaines qui semblent évidents et qui ne devraient poser aucun problème apparent nécessite un effort et une dextérité insoupçonnables par le "commun des mortels".
Même si j'ai une certaine facilité à aller vers les autres, ce qui m'a bien sûr beaucoup aidé dans le passé, j'ai bien souvent failli perdre courage devant les murs qui s'élevaient devant moi et qui m'empêchaient de réaliser mes rêves. Pourtant je sais qu'il m'est impossible de concevoir la vie en ne défendant que mon propre intérêt. En effet, je pense que le meilleur moyen pour moi de faire accepter "ma différence" est justement de la mettre au service d'autrui, et de cette façon offrir à d'autres la volonté et l'énergie que la nature a bien voulu me donner. A mon avis, la différence devrait être considérée comme un élément positif car la personne handicapée ayant plus de difficultés sera souvent plus sensible aux problèmes des autres.
Je sais qu'il me faudra encore me battre sans répit afin de me sentir en harmonie avec le monde qui m'entoure. Pourtant, je souhaite de tout cœur pouvoir apporter mon soutien et mon dévouement à des gens qui ont des problèmes autres que les miens, car le fait d'aller vers les autres est certainement un atout essentiel à l'intégration.

RUBRIQUE: ANNONCES

A vendre

QUAD YAMAHA BREEZE 125 peu servi, pneus d'origine NICKEL + remorque basculante + treuil + roue jockey. Prix: 15000 F + 1500 F.
Renseignements au 05 56 47 70 32

Donne chatons

Je m'appelle Zina et je viens de mettre au monde 4 jolis chatons. Vous pouvez venir les contempler et les adopter dès à présent. N'hésitez pas,

contactez le 05 56 36 98 50.

RUBRIQUE: FAITES VOS JEUX!

Chers amis lecteurs,
Comme à l'accoutumée, voici venu le moment de vous distraire en participant à de nouvelles rubriques moins ardues et, je l'espère, plus conviviales.
A vous de jouer, ludiquement vôtre,

Alain Raymond

CHARADE

Mon premier est inexistant,
Mon deuxième arrive à l'instant,
Mon troisième n'est pas un amateur,
Mon quatrième donne lieu à des réjouissances,
Mon cinquième ne nous rajeunit pas,
Mon sixième peut bourrer une poupée,
Mon septième est un territoire précis,
Mon tout est un proverbe.

LES PIEDS DANS LE PLAT

Afin de tester vos connaissances en matière culinaire, tentez donc de répondre à ces quelques questions... Attention, plusieurs propositions de réponse peuvent être vraies.

Quel personnage introduisit les assiettes creuses en France?
Napoléon 1er, Mazarin, Philippe Auguste...

Avec du lait de vache, vous obtiendrez un ou plusieurs de ces fromages: camembert, livarot, reblochon...

La blanquette est un ragoût fait avec de la viande de: veau, bœuf, mouton...

Le cèpe est un champignon aussi appelé: amanite, bolet, chanterelle...

Lequel de ces pays est la patrie d'origine du vin de tokay? La Hongrie, l'Italie, l'Espagne...

Pour faire une bonne sauce blanche, que vous faut-il? De la farine, des œufs, du beurre.

Laquelle de ces victoires napoléoniennes laissa son nom à une recette de viande? Marengo, Rivoli, Austerlitz...

Si on vous demande de préparer une julienne, vous servirez: une sauce, un potage, un plat de poisson...

Lequel de ces ragoûts se cuisine avec du poisson? Le salmis, la gibelotte, la matelote...

Si vous préférez les poissons d'eau douce, vous choisirez: une carpe, une truite, un brochet...

LA SYLLABE MANQUANTE

Trouvez la ou les syllabes manquantes pour chaque groupe afin de reconstituer 3 mots. Exemple: CHE BON SON, il faut trouver NET pour faire CHENET, BONNET et SONNET. GLA- AMA- VIA-?

PEN- MAS- EVA-?

LAR- MOU- PER-?

PRE- SUR- PRO-?

DEVINETTE

Sans moi, l'ânon dit non, la craie crie et la laisse devient lisse.
Qui suis-je?

Solution: La lettre A. Merci à Emeline

solutionS du Filopathe n° 10

êtes-vous arIthmético-logique? LUC a 15 ans, ERIC 16 , YVES 17 et
CEDRIC a 18 ans.

LE MOT LE PLUS LONG: BESTIAIRE

COMITE DE REDACTION DU FILOPATHE:

Bernard Bordaraud, Sabine Faugère, Dominique Helgorsky, Marie-Laure
Parrot, Patrick Parrot.

Invités: Pascale Jacopit, Laurence Langel, Caroline Lebon, Evelyne
Marchal et Evelyne.

Correspondants: Christian Bérard, Jean-Christophe Camin, Alain
Mousset et Alain Raymond.

APPORTEZ-NOUS VOTRE SOUTIEN

Si vous avez aimé notre journal,

Si il rejoint vos préoccupations de tous les jours,

Si vous y trouvez les infos qui vous intéressent,

Vous pouvez également soutenir le journal le Filopathe.

Pour vous y aider, une indication: un numéro nous revient
aujourd'hui à 10 F.

SI VOUS N'ETES PAS DEJA ADHERENT, REMPLISSEZ VITE VOTRE BULLETIN

(Les bulletins d'adhésion et de soutien sont à demander au 05 56 12
39 39)

RAPPEL DE NOS COORDONNEES:

Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques

436, avenue de Verdun, 33 700 Mérignac

Tel 05.56.12.39.39, Fax 05.56.12.37.92

gihp@quaternet.fr

Site internet:

<http://www.gihp-aquitaine.org>